

## GT 2 « L'urbanisme en mode participatif »

**La participation "irruptive" : quand la société civile vient bousculer les acteurs de l'aménagement.**

**PROGRAMME**  
**Vendredi 24 mars 2017**  
**14h00 - 16h**

Les aménagements éphémères ou temporaires viennent enrichir le modèle économique en permettant aux propriétaires fonciers d'économiser des frais de portage foncier, de valoriser des espaces vacants, d'expérimenter l'usage des espaces publics, et aux porteurs d'activités de se développer à bas coût.

La plénière matinale questionne le renouvellement du rôle de l'aménageur qui coordonne et organise les aménagements éphémères ou temporaires. Elle aborde également leurs effets sur le processus d'un projet d'aménagement liés à l'arrivée de nouveaux acteurs, économiques (starts-up, ..) ou associatifs et artistiques.

L'après-midi, la table-ronde du GT 2 propose de développer quelques cas où l'injonction à la participation est venue de la société civile et à réinterroger les pratiques et les projets.

- Comment gérer la participation « non prévue » dans un projet d'aménagement ?
- Quel apport ? Quel impact sur les pratiques ?
- Quelle articulation avec les riverains ? Les habitants ? Les dispositifs « classiques » de participation ?

Les intervenants :

- Témoignage du groupe Brémond sur l'**histoire du 6B dans l'EcoQuartier Néaucité à Saint Denis** : Bernard Brémond, directeur et Frédérique Chauvin, directrice adjointe
- Témoignage d'Euroméditerranée sur l'**histoire de la Belle de Mai à Marseille** : Franck GEILING, Directeur de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Développement Durable

Débat conclusif : **Pourquoi faire de la participation en tant qu'acteur de l'aménagement ?**